

Conduite accompagnée : le guide de l'accompagnateur

Pour les parents, grands-parents et proches qui s'assoient à côté d'un jeune conducteur. Les conditions, l'assurance, les règles sur la route, les rendez-vous, et un carnet de suivi à remplir.

Un guide pratique d'Yvan · Mis à jour le 30 octobre 2026

Sommaire

Avant de commencer 3

Le calendrier en une page 5

1. Quelle formule, pour qui ? 6
2. Pouvez-vous être accompagnateur ? 7
3. Avant le premier kilomètre 9
4. Les règles sur la route 11
5. Les rendez-vous pédagogiques 13
6. Bien accompagner 14
7. Le carnet de suivi 16
8. Le permis, et ce qu'il coûte 19

Mentions et sources 21

Avant de commencer

Votre enfant, votre petit-enfant ou un jeune de votre entourage vous demande de l'accompagner au volant. Vous allez passer de nombreuses heures à côté de lui.

Ce guide vous dit ce que la loi vous demande, ce qu'il faut faire **avant** le premier kilomètre, et comment suivre sa progression.

Par où commencer

Votre situation	Allez à
J'hésite entre les formules	Partie 1
Je veux savoir si je peux accompagner	Partie 2
Nous allons bientôt commencer	Partie 3
Je veux connaître les règles sur la route	Partie 4
Un rendez-vous pédagogique approche	Partie 5
Cela se passe mal entre nous	Partie 6

CE QUE COUVRE CE GUIDE

Les règles citées ont été vérifiées le **30 octobre 2026** sur service-public.gouv.fr et legifrance.gouv.fr. Ce guide parle surtout de l'**apprentissage anticipé de la conduite (AAC)**, dès 15 ans. Il ne remplace ni l'auto-école, ni le guide qu'elle vous remet.

Les parties signalées « conseils de bon sens » ne sont pas des règles officielles : ce sont des pistes, à adapter avec le moniteur.

À RETENIR

Trois choses à faire avant de partir : demander l'**accord écrit de l'assureur**, participer au **rendez-vous préalable** avec le moniteur, et coller le **signe distinctif** à l'arrière gauche de la voiture.

Le calendrier en une page

Quand ?	Quoi ?	Qui ?
Dès 15 ans	Inscription à l'auto-école, contrat de formation	Le jeune et ses parents
Dès l'inscription	Demande d'extension à l'assureur	Chaque accompagnateur
Pendant la formation	Code, puis au moins 20 heures de conduite	Le jeune, l'auto-école
Fin de la formation	Attestation de fin de formation initiale (AFFI), à envoyer à l'assureur	Le jeune, l'auto-école
Avant de partir	Rendez-vous préalable d'au moins 2 heures	Le jeune, le moniteur, un accompagnateur au moins
4 à 6 mois après l'AFFI	1er rendez-vous pédagogique de 3 heures	Le jeune, un accompagnateur au moins
À 3 000 km au moins	2e rendez-vous pédagogique de 3 heures	Le jeune, un accompagnateur au moins
Après 1 an et 3 000 km au moins, à 17 ans ou plus	Épreuve pratique du permis	Le jeune
Après le permis	Période probatoire de 2 ans	Le jeune

PARTIE 1

Quelle formule, pour qui ?

	Apprentissage anticipé (AAC)	Conduite supervisée	Conduite encadrée
Âge	Dès 15 ans	Dès 18 ans	Pour des élèves préparant certains métiers de la route
Durée minimale	1 an	Aucune	Voir sa page officielle
Distance minimale	3 000 km	Aucune	
Rendez-vous pédagogiques	2 au moins	Non prévus sur la page officielle	
Période probatoire	2 ans au lieu de 3	3 ans : pas de réduction	

Pour la conduite supervisée, accompagnateur, assurance, signe distinctif, vitesses et papiers suivent les mêmes règles.

Ce que vous apporte l'AAC

- Une expérience de conduite d'au moins un an avant le permis.
- Une période probatoire plus courte : 12 points au bout de 2 ans, sans formation complémentaire.

Elle vous demande surtout du temps : parlez-en avant de vous engager.

FIN DE L'EXTRAIT GRATUIT

Conduite accompagnée : le guide de l'accompagnateur

Le guide complet compte 21 pages. Voici ce qu'il vous reste à découvrir :

2. Pouvez-vous être accompagnateur ?
3. Avant le premier kilomètre
4. Les règles sur la route
5. Les rendez-vous pédagogiques
6. Bien accompagner
7. Le carnet de suivi
8. Le permis, et ce qu'il coûte